

# oe *objectif emploi*

Service public de l'emploi  
Office régional de placement

Juin 2009

N°1



## Plan de soutien

Le gouvernement se mobilise

## Chômage partiel

Panacée ou problème à terme?

## Interview

Michel Probst face à la crise

## L'économie jurassienne soutenue

Le 11 mai, le Gouvernement jurassien a présenté un plan de soutien d'une durée de 3 ans à l'emploi et aux entreprises pour les aider à faire face à la crise. Cent millions de francs apporteront une bouffée d'oxygène à l'économie régionale, dont 30 millions directement engagés par l'Etat.

Texte Didier Walzer

Le plan de soutien du Gouvernement jurassien à l'emploi et aux entreprises prévoit douze mesures fortes déclinées en trente actions ciblées comme, par exemple, l'augmentation des moyens mis à disposition des Offices régionaux de placement (ORP) pour venir en aide aux jeunes et aux seniors, les plus touchés par la dégradation de la situation économique. Michel Probst, ministre de l'Economie et président du Gouvernement jurassien, se veut rassurant: «Nous sommes solidaire des personnes en difficulté et l'Etat est prêt à les aider autant que faire se peut. La crise ne durera pas éternellement et il s'agit de la mettre à profit pour entreprendre une formation complémentaire ou développer de nouvelles compétences. Les jeunes pourraient parfaire la maîtrise d'une langue étrangère, par exemple.»

A propos de l'étranger, le plan de relance prévoit de s'y intéresser encore davantage afin d'y déceler des opportunités d'emploi: «Outre la hausse des aides financières en faveur des entreprises jurassiennes, nous entendons augmenter les moyens à disposition de la Promotion économique pour prospecter les marchés extérieurs, en priorité la France et les pays du Benelux. L'accord

de coopération signé récemment avec BaselArea doit également nous ouvrir de nouveaux marchés, principalement l'Allemagne, les Etats-Unis et certains pays d'Asie. Nous recherchons surtout des entreprises actives dans le secteur des sciences de la vie, en particulier les technologies médicales - instruments médicaux, prothèses, entre autres. Ces produits correspondent au savoir-faire régional et recèlent un potentiel de croissance élevé», indique Michel Probst.

### Deuxième train de mesures pour le second semestre

Le plan de soutien va continuer de déployer ses effets ces prochains mois et notamment dans la construction et le génie civil, car le gouvernement va investir de manière conséquente dans diverses infrastructures liées aux thermoréseaux et à l'énergie solaire. Ces travaux seront menés parallèlement à ceux déjà planifiés en matière d'environnement (protection contre les crues et les dangers naturels).

Quant au frein à l'endettement, récemment accepté en votation populaire

par le peuple jurassien, il ne remet pas en question ces divers financements. Confirmation du ministre de l'Economie: «Le frein à l'endettement est suffisamment souple pour permettre la mise en œuvre d'un plan de soutien ambitieux. Mais il faut rester réaliste. La crise actuelle se déploie sur le plan mondial et le Jura n'a pas toutes les cartes en mains pour agir. Le gouvernement n'a donc pas la prétention de vouloir à lui seul relancer l'économie mondiale. Il ne peut, d'un coup de baguette magique, régler tous les problèmes économiques du moment. Nous sommes néanmoins convaincus que les collectivités ont un rôle à jouer dans des situations telles que celle que nous traversons afin de soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin.»

En somme, des collectivités porteuses d'espoir (lire aussi page 8).

Plan de soutien à l'emploi et aux entreprises	
Groupes de mesures	Coût pour le canton
Marché du Travail et emploi 3 mesures	6.5
Entreprises 5 mesures	5.7
Fiscalité 1 mesure	-
Infrastructures 3 mesures	18.6
<b>Total, en millions (12 mesures)</b>	<b>30.7</b>

## N°1 Juin 2009

**Plan de soutien** 2  
Le Gouvernement jurassien se mobilise pour l'emploi

**L'édito** 3

**Chômage partiel** 4  
Le point avec les entreprises régionales

**Chômage partiel (bis)** 6  
Panacée ou problème à long terme?

**Interview Michel Probst** 8  
Le point sur la crise avec le ministre jurassien de l'Economie

## « Il faut mettre la crise à profit pour se former »

Michel Probst

Par Gérald Kaech, chef du Service des arts et métiers et du travail

### Objectif emploi: peau neuve

La crise économique peut favoriser l'innovation. Dans cette perspective, notre magazine fait peau neuve: nouvelle identité visuelle, maquette plus claire, mieux organisée pour davantage de lisibilité, souci permanent de la qualité et de l'ouverture.

La parution d'Objectif Emploi repart dans un format destiné à satisfaire toujours mieux son lectorat intéressé à l'actualité régionale de l'emploi et à l'économie. Une (r) évolution due à une collaboration nouvelle avec Didier Walzer, journaliste chevronné, qui devient le rédacteur en chef de la publication. Trimestriellement, Objectif Emploi appuiera notre mission de promotion de l'emploi avec les acteurs de l'économie jurassienne. Le journal sera alimenté par des spécialistes et personnalités traitant du marché du travail sous ses aspects économiques, sociaux et juridiques.

Ce premier numéro aborde la crise et ses effets régionaux. Michel Probst, Ministre de l'Economie et Président du Gouvernement, y évoque les mesures de soutien à l'emploi et aux entreprises engagées par le gouvernement pour promouvoir l'innovation, soutenir l'emploi et le développement des compétences pour moderniser et diversifier notre tissu économique.

Bonne lecture.

## Crise: attendre et voir...

Le chômage partiel semble apporter une réponse pour l'heure satisfaisante à la crise économique. On observe quelques disparités entre les divers secteurs d'activité des entreprises jurassiennes. Toutefois, presque toutes le disent: pourvu que ça ne dure pas trop longtemps.

Texte Daniel Hanser



Pour Vincent Gigandet, de la **Fédération des entreprises romandes** (FER-Arcju), les sociétés attendent sans doute de pouvoir consolider leurs résultats au 30 juin, de mesurer peut-être encore leurs perspectives pour le second semestre pour prendre des dispositions plus drastiques que le recours au chômage partiel.

Tout le monde salue d'ailleurs l'extension à 18 mois de la possibilité de réduire les horaires de travail. Même si, à la **Flasa** de Alle qui y recourt,

André-Jean Six a décelé un léger mieux pour le mois de mai, il reste circonspect en ce qui concerne l'évolution pour la fin de l'année. Il note que la Filature de laine peignée d'Ajoie, dernière de ce genre en Suisse et essentiellement tournée vers l'exportation, subit la conjonction malheureuse d'un euro fort et d'une concurrence toujours plus agressive sur des marchés très sensibles aux retournements conjoncturels.

Ailleurs, chez **Maurice Lacroix** à Saignelégier par exemple, on reporte



des investissements, on ajuste sa stratégie et on initie un contrôle strict des frais afin de limiter les excédents. Mais comme le souligne Katrin Roth, l'horloger devra vraisemblablement se rabattre sur l'introduction des mesures de chômage partiel dans les semaines à venir. Après avoir déjà anticipé quelques retraites en ce début d'année, supportées par un plan social.

Jean-Claude Schaffner, d'**Interprox** à Delémont, constate une crise nettement plus intense, dans la violence et la rapidité du choc induit, que celle qu'on pouvait redouter dans un premier temps. Dans ces conditions défavorables, l'entreprise n'a-t-elle trouvé d'autres solutions que de réduire la voilure, en entamant elle aussi une période de réduction d'horaire. Avec le secret espoir pour ses dirigeants, même s'ils ne se montrent pas démesurément optimistes pour la fin de l'année, de pouvoir traverser la tempête jusqu'en 2010 grâce à cette solution temporaire.

### Les licenciements ne sont pas la règle

Toutes les entreprises ne réagissent pas forcément de la même manière. A l'unisson néanmoins, elles espèrent ne pas voir la crise se prolonger indéfiniment. Jusqu'à présent, les licenciements collectifs relèvent de l'exception, les entreprises privilégiant dans l'instant le chômage partiel. Il n'en demeure pas moins que ce pis-aller ne pourra pas perdurer ad aeternam, la réduction de l'horaire de travail s'envisageant, en tout état de cause, uniquement comme une mesure transitoire. Il vaudrait mieux en effet que les prémisses de la reprise se profilent assez rapidement...



### BAT dans l'expectative

Chez **BAT**, à Boncourt, les engagements de personnel en 2008 sont pour l'heure maintenus. Dans son domaine, souligne Emmanuel Kohler, il semble encore tôt pour se prononcer, les signes de ralentissement étant relativement discrets au premier semestre. On attend mi-juin pour faire le point et observer le niveau de production et retenir alors, et le cas échéant seulement, les remèdes qui s'imposeraient.

**Les Fours électriques** delémontains ont pu jouer avec une certaine flexibilité. En rapatriant le travail confié en sous-traitance en 2008, en renonçant aux services des intérimaires, toutes mesures prévues pour juguler les fluctuations des commandes. Dominique Beuchat est persuadé qu'il convient de maintenir le développement de nouveaux projets, de continuer à investir sur le futur, afin de maintenir ses capacités et son savoir-faire intacts à l'heure de la reprise.

Vincent Gigandet note que tous les secteurs ne sont pas encore uniformément touchés, que la construction ou l'artisanat résistent actuellement mieux que d'autres, quoiqu'on puisse craindre pour eux une sorte «d'effet retard».

## Chômage partiel, oui mais...

D'aucuns voient dans le chômage partiel une véritable panacée par gros temps économique. D'autres qu'il n'apporte pas grand-chose en fin de compte. Du point de vue des employé(e)s, il y a plutôt intérêt à ce que la situation de chômage partiel ne perdure pas. Eclairage.

Texte Didier Walzer

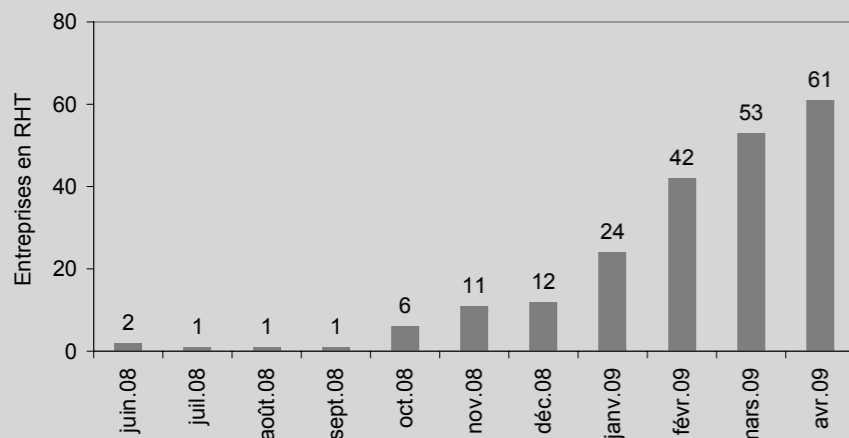
Le chômage partiel permet aux entreprises affectées par un carnet de commandes qui se rétrécit de passer le cap d'une crise économique sans obligation de licencier et de bénéficier ainsi d'un effectif complet lorsque sonne la reprise et qu'elles ont besoin de tout leur personnel. Du côté des employés, ils conservent à la fois leur travail et l'essentiel de leur revenu (+couverture sociale) et peuvent participer à des formations financées par l'employeur. Tout bon pour l'économie helvétique au sens large, qui maintient ainsi sa compétitivité.

Du point de vue des Offices régionaux de placement (ORP), on évite un afflux de chômeurs, qui nécessiterait l'engagement de conseillers supplémentaires. Cela dit, une étude de 2005 réalisée par l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) - à la demande du Seco (Secrétariat d'Etat à l'économie) - lors de la récession de

2001-2003, indique que, même si elles n'avaient pas pu profiter du chômage partiel, les entreprises ne se seraient pas pour autant séparées de leur personnel. L'étude révèle également que l'emploi, malgré la perception d'indemnités de la part des employés, recule de toute façon.

Au niveau du personnel, il y a tout intérêt à ce que le chômage partiel ne perdure pas, car, le cas échéant, les employés, dans l'incertitude ambiante, commencent à se résigner, à se décourager. Ils éprouvent des difficultés à se dire «Je vais voir ailleurs» parce que leur entreprise n'a pas mis fin aux rapports de travail. Quelquefois, une rupture pure et simple aurait au moins le mérite de la clarté et donnerait au salarié l'occasion de reprendre son avenir professionnel en main. Bien que le chômage partiel ne présente pas que des avantages, il reste un instrument efficace pour amortir les effets de la crise sur le marché de l'emploi.

Evolution du nombre d'entreprises en réduction de l'horaire de travail (chômage partiel)



Le nombre d'entreprises jurassiennes en situation de chômage partiel a été en constante progression au cours des derniers mois. En avril, 1567 personnes ont vu leur horaire réduit dans 61 entreprises.



## «Une mesure pour l'employeur»

Yvan Citherlet (photo), spécialiste de la réduction de l'horaire de travail (RHT) ou chômage partiel au Service des arts et métiers et du travail (SAMT), répond à quelques questions que tout employeur peut se poser.

Texte Didier Walzer et Nicolas Ackermann

### Qu'est-ce exactement que le chômage partiel?

Une mesure en faveur des employeurs. Elle permet d'éviter les licenciements et de conserver les compétences du personnel en cas de baisse temporaire de l'activité due à des facteurs d'ordre économique. Dans ce cadre, c'est l'entreprise qui perçoit l'indemnité de chômage et qui la reverse aux travailleurs dont l'horaire est temporairement réduit. Cette indemnité couvre 80% des heures de travail perdues et peut être versée durant 18 mois.

### Comment l'entrepreneur doit s'y prendre pour faire bénéficier son entreprise du chômage partiel?

Sa demande est à adresser au Service des arts et métiers et du travail, qui le renseignera volontiers au préalable sur les conditions à remplir et les documents à fournir. Le délai de préavis est de 10 jours.

### Une entreprise X applique le chômage partiel. Son directeur peut-il organiser des cours de formation pour ses employé(e)s durant les heures où ils/elles ne travaillent pas?

Oui, une telle démarche peut être autorisée. Le SAMT vérifie cependant au préalable que les cours en question soient profitables pour les travailleurs et qu'ils soient clairement séparés des activités habituelles de production.

## Les voyants du tourisme jurassien au vert

Dans la situation économique très difficile que vit actuellement le canton du Jura notamment, il est au moins une activité économique qui s'apprête à sourire: le tourisme.

On s'attend, au coeur de l'été, à ce que les visiteurs arrivent en nombre dans la région. Pour trois raisons au moins: la proximité (pour les Suisses), le coût relativement bas d'un séjour sous nos latitudes, ainsi que la beauté naturelle des paysages. Et comme l'écologie est très tendance, le Jura est un but privilégié. Confirmation du ministre jurassien de l'Economie et du Tourisme, Michel Probst: «Paradoxalement, ce secteur pourrait être l'un des seuls à tirer son épingle du jeu dans le contexte de la crise actuelle. De nombreuses personnes vont sans doute renoncer, par exemple, à entreprendre un voyage à l'étranger cet été et lui préférer un séjour en Suisse moins coûteux. Dans ce cadre, le Jura a une belle carte à jouer, d'autant que l'offre en matière touristique ne cesse de s'étoffer et devient toujours plus intéressante.»





## «Le deuxième semestre s'annonce difficile»

Le ministre jurassien de l'Economie, Michel Probst, ne se voile pas la face: la sortie de crise n'est pas pour demain. Toutefois, l'Etat est loin de se résigner. Entretien.

Propos recueillis par Didier Walzer

### Quand le plan de soutien (voir page 2) commencera-t-il à porter ses fruits?

Il porte déjà ses fruits, notamment les premières mesures de soutien à l'emploi et aux personnes touchées par le chômage. En revanche, les investissements prévus dans le cadre de ce plan de soutien commenceront à déployer leurs effets à partir du deuxième semestre 2009.

### On dit que la situation économique va encore fortement se dégrader d'ici à l'automne. A quoi peut-on s'attendre dans le Jura?

De nombreux analystes économiques anticipent une reprise à la fin de l'année 2009, voire début 2010, mais il est bien sûr impossible aujourd'hui de savoir quand elle se manifesterait effectivement dans notre région. Je m'attends donc dans l'immédiat à une année 2009 encore difficile pour les entreprises et à une poursuite de la hausse du chômage jusqu'en 2010.

### Un deuxième plan de relance est-il déjà envisagé?

Notre plan de soutien prévoit d'agir en plusieurs phases. Un volet immédiat pour soutenir l'emploi et les entreprises, puis des investissements étalés dans le temps sur une période d'un à trois ans. Des compléments ou des ajustements éventuels pourraient être décidés en fonction de l'évolution de la conjoncture.

### Les atouts du Jura pour faire face à crise?

Le principal atout, c'est le savoir-faire développé au sein des entreprises dans les domaines des microtechniques et de l'horlogerie, entre autres. Ces dernières années, nos entreprises ont beaucoup investi pour se doter de technologies de pointe. De plus, nous avons des PME qui se caractérisent par une grande flexibilité.

[www.jura.ch](http://www.jura.ch)



### Impressum

#### Parution

4 numéros par an

#### Rédacteur responsable

Didier Walzer  
didier.walzer@jura.ch

#### maquette

custom-design.ch

#### Tirage

2'500 exemplaires  
imprimé en Suisse

#### Rédaction

Objectif Emploi  
Rue du 24-Septembre 1  
CH-2800 Delémont

[www.jura.ch/amt](http://www.jura.ch/amt)

**objectif  
emploi**